



COMMUNE DE LAURIS

***ELABORATION DU
PLAN LOCAL D'URBANISME***

TOME 1

4.3 Liste des emplacements réservés

Arrêté le 30/01/2024

Approuvé le .../.../...

planéd
Planification et Développement

ecovia
Ingénieurs Conseil Environnement

Mairie de Lauris
20 avenue Joseph Garnier
Tel : 04 90 08 20 01
accueil.mairie@lauris.fr



PLAN LOCAL D’URBANISME DE LA COMMUNE DE LAURIS

Liste des Emplacements Réservés



2024



Numéro	Désignation	Bénéficiaire	Numéros de parcelles	Surface (m ²)
1	Emplacement réservé voirie 4,5 mètres, bouclage à sens unique	commune	B 2052 (pour partie)	350
2	Réserve pour équipement public de superstructure avec parking public au rez-de-chaussée	commune	C 373 (pour partie) – C 374 – C 375	800
3	Réalisation d'un bassin de rétention	commune	C 2021 - C 2024 (pour partie) - C 2026 (pour partie) - C 2043 - C 2053 - C2045 -	4 300
4	Réserve pour équipement public à vocation sportive	commune	C 2191 (pour partie) - C 574	20 000
5	Réalisation d'un bassin de rétention	commune	C 1532 (pour partie)	1 000
6	Réalisation d'un bassin de rétention	commune	D 2152 - D 2154 - D 2156 - D 2158	7 050
7	Elargissement du chemin des Mességuières et réalisation d'un fossé d'évacuation des eaux pluviales (largeur 5 mètres)	commune	C 653 – C 654 – C 765 – C 766 – C 1531 – C 1532 – C 1933 – C 2574	1 700